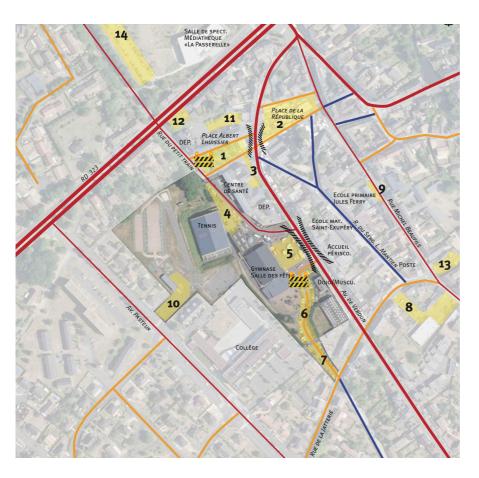
# Informations municipales



## Spécial stationnement

#### Un constat

Le nombre de places de stationnement est important dans la commune : 488 places gratuites sont disponibles. Le CAUE, dans une étude réalisée en début de mandat, indiquait que « les surfaces importantes dévolues au stationnement donne une impression d'envahissement de l'espace public par la voiture au détriment de la mise en valeur de celui-ci et des cheminements piéton. ». Mais :



- certains parkings sont sousutilisés (Parc du collège et Passerelle principalement)
- les commerçants nous signalent un manque de places pour la clientèle dans l'hyper-centre
- de nombreux salariés travaillant dans le centre-ville se stationnent à la journée place de la République ou place Albert Lhuissier
- de nombreuses personnes veulent se stationner à proximité immédiate du lieu où elles se rendent
- La place de la République sert de parking de co-voiturage

Comptabilisation des places de stationnement par poches : **45 pl. (1)** , 70 pl. (2), 11 pl. (3), 22 pl. (4), **33 pl. (5)** , **51 pl. (6)** , 6 pl. (7), 37 pl. (8), 11 pl. (9), 36 pl. (10), 14 pl. (11), 8 pl. (12), 20 pl. (13), 70 pl. (14). Parking Jean Rostand - hors plan (54 pl.) Total de 488 places. **Parkings impactés par les travaux** 

#### Un contexte de travaux en coeur de ville de 2023 à 2025

Pendant les travaux, le stationnement sera perturbé sur la commune. Le parking de la place Albert Lhuissier sera inaccessible jusqu'à début décembre avant d'être rendu à nouveau accessible avant la fin des travaux du square prévue en janvier 2024. Le parking du quai des sports sera inaccessible à partir de janvier 2024 jusqu'au début de l'année 2025. Le maintien du parking pendant les travaux aurait entraîné un surcoût compris entre 25000 et 70 000 euros en fonction de la solution retenue.

Il nous faut donc modifier nos habitudes pendant la phase de travaux et pour le futur.

### Des pistes pour s'adapter aux travaux

Un groupe de travail s'est réuni pour trouver des solutions pendant les travaux place Albert L'huissier (septembre - décembre 2023) et surtout quai des sports (janvier 2024 - février 2025) pour atténuer les conséquences des travaux :

Toute une série de mesures ont été décidées :

- le rabattement vers les parkings du parc du collège et de la Passerelle sera renforcé par un guidage plus fort (rappelons que le parking de la Passerelle a été rendu plus facilement accessible pour les piétons et les véhicules en 2022 et est éclairé le soir).
- L'ouverture du chemin Mamers Saint-Calais à partir de janvier 2024 au stationnement tous les jours pendant les travaux avec la création d'un cheminement piétons et cycles.
- La création avenue de Verdun d'un espace « dépose minute » pour les parents qui déposent leurs enfants à la garderie et à l'école.
- La mise en zone bleue des places devant le CMS et sur la place Albert Lhuissier pour favoriser la rotation des clients de nos commerces et services \*. La zone bleue pourra être étendue dans le futur à la place de la République.
- La demande formulée aux salariés travaillant dans le centre-ville de ne pas stationner place de la République pour laisser la place aux usagers\*. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont déjà modifié leurs habitudes.
- \* Mesures maintenues après les travaux



Nous rappelons qu'il existe deux parkings de co-voiturage sur la commune : le parking de la Passerelle et le parking Jean Rostand.



Ce sont les efforts de tous qui permettront de passer cette phase de travaux au mieux.

Les automobilistes qui seront tentés de se stationner sur les espaces non autorisés seront verbalisés conformément au code de la route et aux arrêtés municipaux existants.



Des disques de stationnement sont disponibles en mairie pour les zones bleues.

Vue sur le nouveau parking quai des sports en 2025